

Communiqué  
Pour diffusion immédiate

## **Le gouvernement du Québec officialise la cession du site de l'hippodrome à la Ville de Montréal**

**Québec, le 6 juin 2017** – Le ministre des Finances, M. Carlos J. Leitão, et le maire de Montréal, M. Denis Coderre, sont heureux d'officialiser aujourd'hui la cession du site de l'hippodrome à la Ville de Montréal qui, après avoir procédé à la déconstruction des bâtiments, pourra mettre en valeur ce terrain propice à la valorisation et la redynamisation de tout un quartier situé en plein cœur de Montréal.

La cession du site fait suite à l'entente de principe conclue entre le ministre des Finances, le maire de Montréal et le président du conseil d'administration de la Société nationale du cheval de course (SONACC). En contrepartie, le gouvernement du Québec recevra la moitié des profits, nets des sommes engagées par les parties avant la vente, de la vente des terrains.

La situation géographique enviable de l'hippodrome lui confère un potentiel d'aménagement considérable. La cession à la Ville de Montréal permettra de modifier le zonage en vigueur afin de favoriser un développement urbain optimal et harmonieux du site.

Enfin, conformément à l'entente de principe de 2012, la vente des terrains permettra également de financer la mise à jour des études relatives au lien Cavendish-Cavendish. Les sommes engagées pour la réalisation de ces études seront remboursées à la Ville à partir du produit de la vente avant partage des profits.

### **Citations :**

« Nous sommes heureux d'avoir pu finaliser cette cession au moyen d'une entente bénéfique, tant pour le gouvernement que pour la Ville de Montréal. Les négociations se sont déroulées dans un climat constructif, et le résultat répond pleinement aux intérêts de toutes les parties, et ce, au bénéfice de la communauté montréalaise. Grâce à cette entente, nous pouvons redonner à la Ville de Montréal la chance d'exploiter pleinement le potentiel extraordinaire de ce site et de contribuer au développement économique et social d'un secteur stratégique. »

*Carlos J. Leitão, ministre des Finances du Québec*

« L'entente d'aujourd'hui marque le début d'un processus de réappropriation des terrains pour maximiser leur plein potentiel socio-économique. Forts de ce nouveau partenariat, nous allons donner une nouvelle vocation au site de l'hippodrome et participer à la revitalisation de ce secteur important de notre métropole. Ce geste contribuera à l'établissement de jeunes familles et de personnes issues de toutes les sphères sociales à Montréal. Notre objectif est d'aménager un nouveau quartier fidèle à nos principes de développement durable doté de tous les services collectifs et commerciaux nécessaires. »

*Denis Coderre, maire de Montréal*

« C'est une très belle journée pour la métropole. En confirmant la cession des terrains de l'hippodrome à la Ville de Montréal, le gouvernement du Québec met tout en œuvre pour que la Ville puisse réaménager de façon durable cet important site situé au cœur de l'île et pour relancer le projet Cavendish-Cavendish. C'est tout un quartier qui pourra bénéficier de nouvelles infrastructures, de nouveaux services et d'une nouvelle dynamique qui vont grandement contribuer à son essor. »

*Pierre Arcand, député de Mont-Royal et ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles*

*Jean-Marc Fournier, député de Saint-Laurent et ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne*

*Kathleen Weil, députée de Notre-Dame-de-Grâce et ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion*

*David Birnbaum, député de D'Arcy-McGee*

« Les conditions de l'acte de cession entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec sont celles d'un réel partenariat. La mise en valeur et le développement du site généreront des retombées fiscales. Après avoir obtenu les approbations nécessaires et la signature de l'acte de cession, nous entamerons le travail nécessaire pour l'avancement du projet, qui se fera selon l'échéancier de mise en œuvre de chacune des étapes, tout en respectant les dates butoirs indiquées dans l'acte de cession. »

*Pierre Desrochers, président du comité exécutif de la Ville de Montréal*

« La mise en valeur du site vise une intensification et une diversification des activités urbaines, qui favorisera la création de milieux de vie complets axés sur une utilisation accrue du transport collectif et actif. Une attention particulière sera donc portée à l'environnement aux abords de la station de métro Namur, qui sera bonifiée en ce sens. »

*Russell Copeman, maire de l'arrondissement Côte-des-neiges–Notre-Dame-de-Grâce, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, responsable de l'habitation, de l'urbanisme, de la gestion et de la planification immobilière et de l'Office de consultation publique de Montréal*

#### **Faits saillants :**

- Le site, grâce à sa localisation et à sa superficie, est exceptionnel : le terrain correspond à près de 4,7 millions de pieds carrés, soit l'équivalent de sept stades olympiques.
- La Ville de Montréal s'engage à procéder à la démolition de l'hippodrome de Montréal d'ici deux ans.
- Le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal partageront les retombées, nettes des sommes engagées par les parties avant la vente, de la vente des parcelles de terrain.
- La Ville souhaite offrir une nouvelle vocation au site de l'hippodrome et une revitalisation de tout un secteur important au cœur de la métropole.
- Le projet Cavendish-Cavendish est relancé : il est inscrit au programme triennal d'immobilisation de la Ville pour la mise jour des études relatives aux coûts reliés à la réalisation du lien Cavendish-Cavendish. Le gouvernement renouvelle son engagement à être un partenaire du projet.

**Sources :**

Audrey Cloutier  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Finances  
Tél. : 418 643-5270

Marc-André Gosselin  
Attaché de presse  
Cabinet du maire et du comité  
exécutif  
Tél. : 514 290-1194

